

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
24/04/18	27/04/18	F01118P0111

1. Intitulé du projet

Immeuble de bureaux - Ilot Raymond Queneau - ZAC Ecocité du Canal de l'Ourcq - Bobigny - Bâtiment IRRIGO

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Seuils et critères de la catégorie : "Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale". => Construction d'un ensemble immobilier de 16 000m ² de surface de plancher à usage principal de bureaux, sur l'ilot Raymond Queneau, dans la ZAC ECOCITE du Canal de l'Ourcq, à Bobigny.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La présente demande concerne la construction d'un immeuble de bureaux sur un terrain nu, situé dans le périmètre de la ZAC Ecocité - Canal de l'Ourcq, de Bobigny dont la concession a été confiée à Sequano Aménagement.

Les constructions qui existaient sur le site ont été démolies dans le cadre du programme de réalisation de la ZAC.

Le projet, développé avec l'agence d'architectes François Leclercq consiste en la réalisation d'un immeuble de bureaux d'environ 16 000m² en R+7 avec environ 160 places de stationnement situées au RDJ et au sous-sol et d'un aménagement paysager permettant d'améliorer la biodiversité sur la parcelle.

L'immeuble offrira des services à ses usagers tels que restaurant d'entreprise, espace de coworking, cafétéria, auditorium etc.

Le projet vise une double certification HQE et BREEAM.

b

4.2 Objectifs du projet

La ZAC Ecocité, bande étroite qui s'étend sur 2,8km entre le canal de l'Ourcq et l'ex-RN3, en limite sud de Bobigny, fait partie d'un projet global sur la Plaine de l'Ourcq. L'objectif de ce projet est de faire muter ce territoire, marqué par son passé maraîcher puis industriel, en le reconnectant aux centralités urbaines et en y redéveloppant un nouveau pôle économique.

Irrigo, immeuble neuf de bureaux, s'inscrit donc dans cette requalification de la ZAC EcoCité au travers d'un aménagement durable, basé sur les axes suivants :

- Favoriser le lien entre la Rue de Paris et le Canal de l'Ourcq grâce à des "percées" et des cours intérieures,
- Penser l'insertion du bâtiment dans son environnement existant et futur,
- Créer des liens, au travers du projet paysager, avec le bâtiment Luminem,
- Accroître et favoriser la biodiversité sur site,
- Favoriser des modes de déplacement doux,
- Créer des espaces de confort, à l'extérieur comme à l'intérieur,
- Concevoir un immeuble performant du point de vue énergétique.

Les objectifs du Maître d'Ouvrage sur ces thématiques se traduisent par son engagement environnemental, avec notamment l'obtention des certifications suivantes:

- BREEAM International 2013
- HQE Bâtiments Tertiaires, millésime 2015

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'ensemble immobilier développe 16 000 m² de surface de plancher à usage principal de bureaux.

Le bâtiment accueille également les équipements suivants :

- Une cafétéria et un commerce au Rez de Chaussée
- Un RIE au Rez de Jardin

Les parkings seront réalisés en infrastructure sur deux niveaux (Rez-de-jardin et Sous-sol).

Les travaux seront confiés à GA Entreprise, spécialiste de la construction préfabriquée et industrialisée. Ainsi le chantier sera réalisé sur un délai plus court (environ 18 mois) et les nuisances, notamment acoustiques, seront atténuées.

De plus, par son engagement dans les certifications environnementales BREEAM et HQE, un soin particulier sera apporté au chantier, au travers de la rédaction d'une charte chantier à faibles nuisances, rendue contractuelle auprès de(s) l'entreprise(s) de construction.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est prévu à usage principal de bureaux. L'utilisateur n'est pas connu à ce jour.

L'utilisateur bénéficiera d'espaces de restauration (cafétéria et RIE), qui sont prévus au Rez-De-Jardin et Rez-De-Chaussée, côté canal de l'Ourcq pour le restaurant.

Le site disposera d'une bonne desserte en transports en commun, notamment grâce à la proximité de la ligne 5 ainsi que de nombreuses lignes de bus situées au pied du site. Les utilisateurs pourront donc se rendre facilement en transports en commun sur leur lieu de travail, ou par des modes de déplacements doux, puisque des locaux vélos, ainsi que des vestiaires et douches, sont prévus.

De plus, les travaux de requalification de la RN3 à venir ainsi que le projet du T-Zen sur la rue de Paris permettront une desserte encore plus aisée du site.

Des accès différenciés spécifiques pour les aires de livraisons et de collecte de déchets, seront créés, permettant ainsi de limiter les croisements piétons/cyclistes/véhicules légers/camions, et fluidifier les différents flux.

Le parking d'environ 160 places sera créé en infrastructure. Les accès au parking se feront par une voie dédiée accessible depuis la RN3 et la rue Muller.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au titre de l'article R.510-1 du Code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'obtention d'un agrément bureaux.

La demande d'agrément bureaux a été déposée par la SCI BOBIGNY Ecocité auprès de la DRIEE en date du 6 avril 2018.

La demande d'agrément est à ce jour en cours d'instruction.

Au titre du code de l'urbanisme, le projet est soumis à l'obtention d'un Permis de construire. Il est prévu un dépôt du permis de construire fin avril 2018. Ce formulaire est rempli dans le cadre du Dépôt de Permis de Construire.

Le projet est soumis aux :

- PLU de Bobigny
- Règlement de la ZAC Ecocité du Canal de l'Ourcq

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface parcelle :	5 010 m ²
Surface projet :	16 000 m ² SDP
Nombres d'étages:	R+7, avec 2 niveaux d'infrastructures

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

23 Rue de Paris,
Ilôt Raymond Queneau,
ZAC Ecocité du Canal de l'Ourcq
93000 BOBIGNY

Parcelles cadastrales:
L36, L38, L 11, L 12, L 13b, L 14b,
L15b, L 16b

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 2 5' 4 2" .3E Lat. 4 8° 5 3' 4 7" . 1N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan protection du bruit dans l'environnement adopté par Est Ensemble en conseil communautaire le 13 Octobre 2015
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection du cimetière musulman de Bobigny, classé monument historique. Le permis de construire sera donc transmis à l'architecte des bâtiments de France dans le cadre de son instruction.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est située dans le périmètre des PPRN suivants (pas de PPRT) : -PPRN aléas Mouvements de terrain liés à la dissolution du gypse approuvé le 18 avril 1995 -PPRN aléas mouvements de terrain dus au retrait-gonflement des argiles prescrit le 23 juillet 2001
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude historique a permis de recenser la présence de 6 sites industriels référencés dans la base de données BASIAS et situés en amont hydraulique supposé et la présence de 4 sites référencés dans la base de données BASOL et situés à 1,5km du site. Des sondages ont été réalisés sur site et ont mis en évidence la présence de pollution et fraction soluble. Des sondages complémentaires vont être réalisés et un plan de gestion des terres en filière spécifique va être mis en place.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection du cimetière musulman de Bobigny, classé monument historique, à 500 m de ce dernier. Le permis de construire sera donc transmis à l'architecte des bâtiments de France dans le cadre de son instruction.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les volumes de déblais liés au terrassement seront évacués en filière spécifique si nécessaire suivant un plan de gestion des terres qui sera mis en place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune biodiversité remarquable n'a été décelée sur le site. Le projet a pour but de recréer des habitats pour la faune ainsi que de végétaliser la parcelle afin d'améliorer le potentiel écologique du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Bobigny est concernée par les risques inondation, mouvements de terrain et transports de matières dangereuses. Bobigny n'est pas concerné par le PPRI de la Seine mais il convient de prendre en compte que le projet est localisé dans une zone classée "sensibilité très forte" suivant la carte repérant les zones à risques vis-à-vis des aléas de remontées de nappe. D'après la base Géorisques, l'aléas Retrait-gonflements des sols argileux est moyen. Aucune cavité souterraine n'est recensée dans un rayon de 500 m.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de l'immeuble de bureaux engendrera une plus grande fréquentation des axes routiers aux abords du site. Cependant, des dispositions, notamment la construction d'un parking souterrain (160 places), permettra de ne pas saturer les espaces de stationnement autour du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les équipements de production énergétique pouvant générer du bruit seront positionnés en sous-sol ou en toiture. Les PAC seront positionnées en façade. Un acousticien est missionné dès la phase de conception pour s'assurer du respect de la réglementation sur les émergences sonores. Le projet est concerné par les nuisances liées au trafic de la Rue de Paris (anciennement "RN3").

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des espaces de restauration sont prévus sur le projet, mais n'engendreront pas de nuisances olfactives particulières.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas de rejets atmosphériques significatifs.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le cadre de l'aménagement du projet, les eaux seront pour partie recueillies dans des noues, pour partie collectées et stockées dans un bassin de rétention avant rejet au canal. Une étude spécifique de gestion des eaux pluviales sera réalisée par un bureau d'études hydraulique pour le dépôt du permis de construire.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront collectées par le réseau d'assainissement existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets seront produits durant la phase de chantier. Une charte chantier à faibles nuisances sera établie afin de s'assurer du respect des objectifs de tri et de valorisation des déchets. Les déchets produits durant la phase exploitation seront essentiellement dus à une activité de bureaux. Un local déchets permettra un stockage sélectif des déchets. L'enlèvement des déchets divers sera assuré par un prestataire extérieur ou par les services de la ville.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le permis de construire sera soumis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France et à l'Architecte des Batiments de France qui se prononceront respectivement sur la nécessité ou non de réaliser un diagnostic d'archéologie préventive et sur l'impact architectural.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'immeuble de bureaux pourra accueillir environ 1 300 personnes, sa réalisation va donc participer à la volonté de re-dynamiser le secteur et à y re-développer une activité économique et par conséquent des activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux d'aménagement de la ZAC du Canal de l'Ourcq, qui s'étend sur 2,8 km le long du canal de l'Ourcq.

De plus, des travaux de modification de la RN3 sont prévus avec l'arrivée du T-Zen.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ces éléments sont détaillés dans l'étude d'impact au cas par cas jointe au présent formulaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ces éléments sont détaillés dans l'annexe GRF_Irrigo_Auto-évaluation_22032018

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- GRF_Irrigo_Etude d'impacts au cas par cas_ 12042018
- GRF_Irrigo_Auto-évaluation_22032018
- Première demande d'examen au cas par cas, réalisée dans le cadre du projet global d'environ 32 200 m ² dont le projet, objet du présent formulaire, faisait partie à son origine : - Avis de décision n° DRIEE-SDDTE-2013-181 du 14/11/2013 de la Préfecture de la Région Île-de-France, dispensant de la réalisation d'une étude d'impact sur le projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

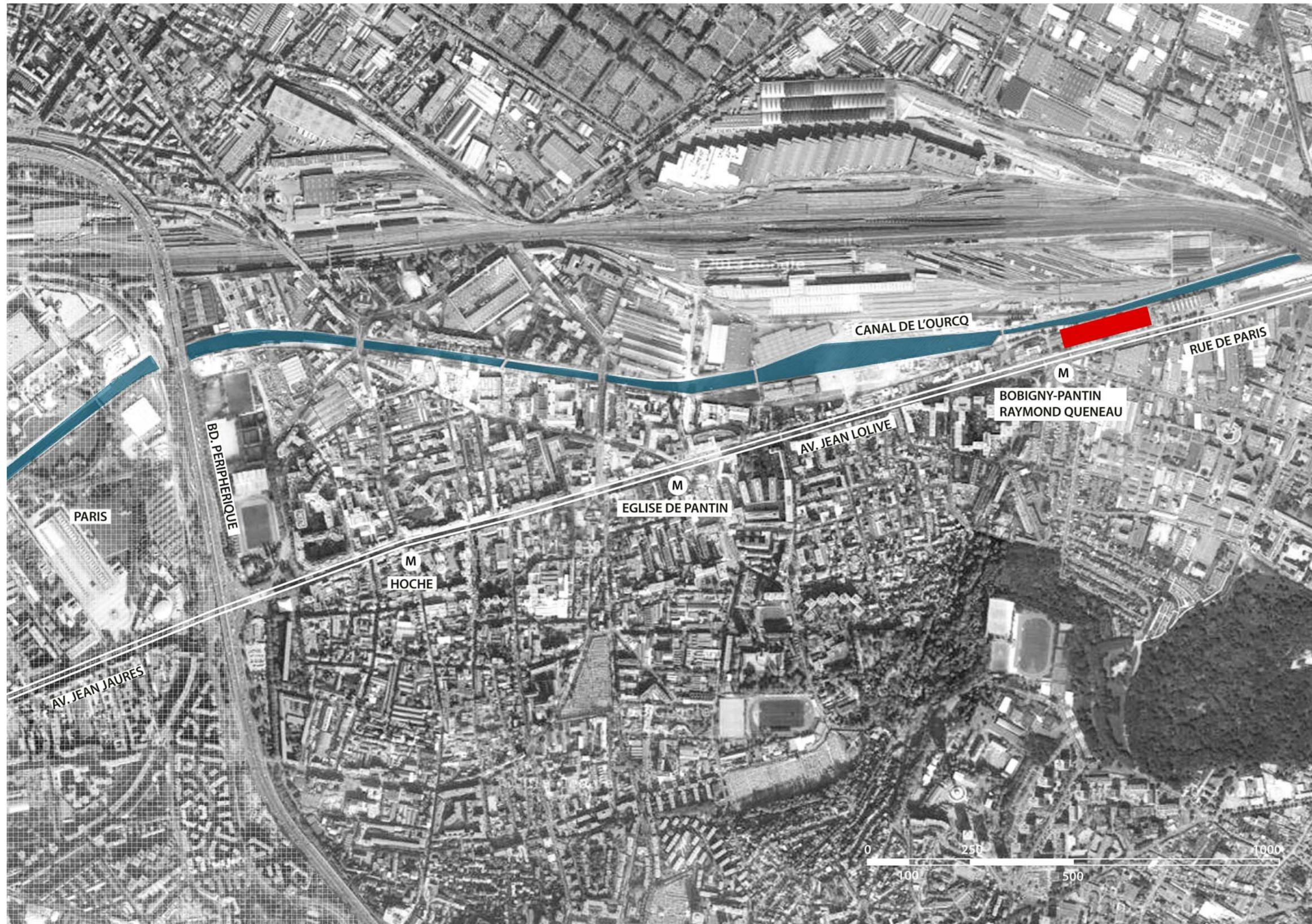


Fait à Issy-les-Moulineaux

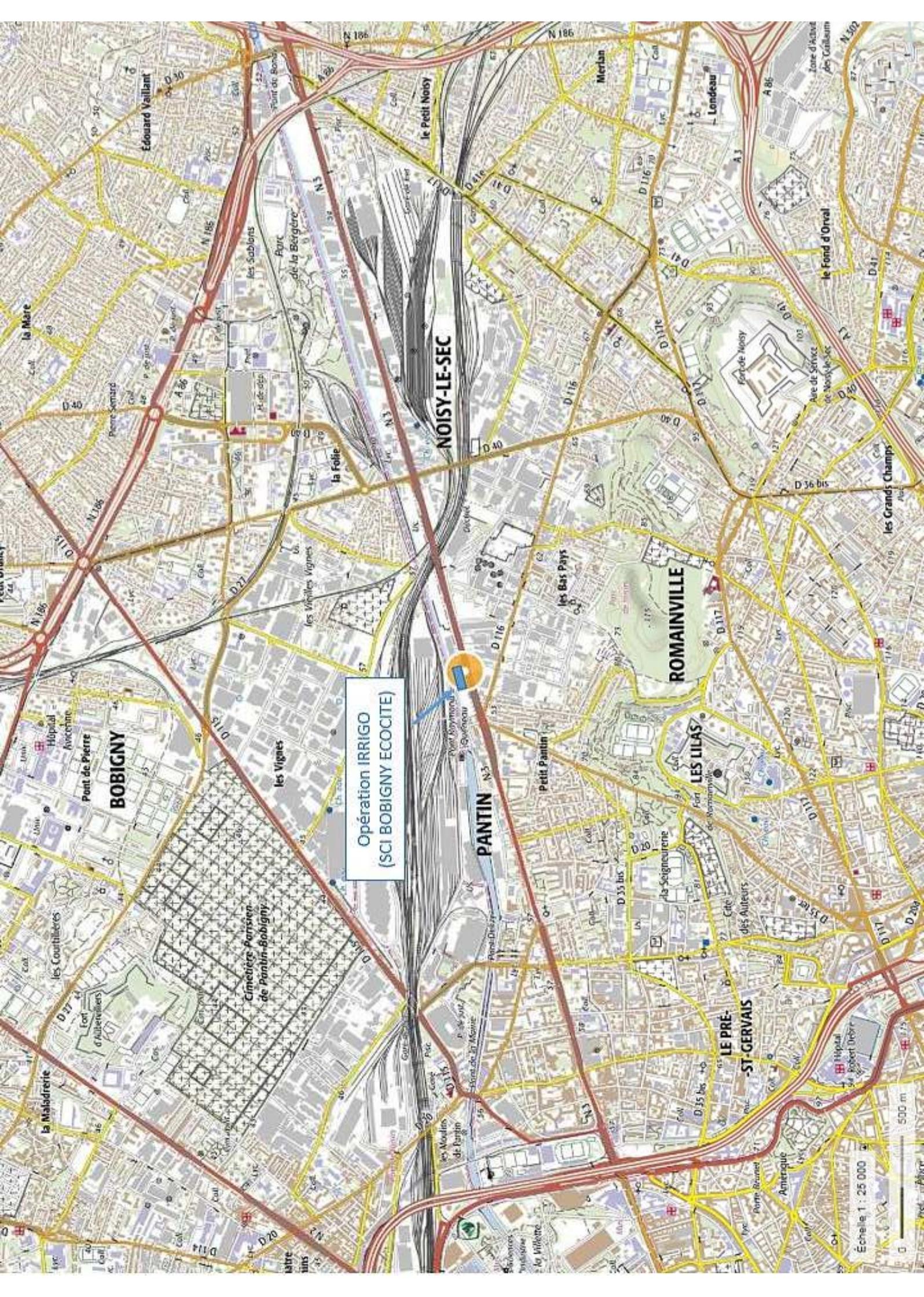
le, 20/04/2018

Signature

SCI BOBIGNY ECOCITE
société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
siège social : 167, quai de la Bataille de Stalingrad
92867 Issy Les Moulineaux Cedex
N° 791 747 548 RCS Nanterre



IND	DATE	MODIFICATIONS						
MAÎTRISE D'OUVRAGE								
SCI Bobigny ecocite 167, quai de la bataille de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux								
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilier d'entreprise 167-169, quai de la bataille de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux Tel. :01 55 65 20 50	GA Promotion Promotion tertiaire 8, chemin de la Terrasse, BP 95809 31505 Toulouse Cedex 5 Tel. :05 61 14 40 00	 						
ILOT RAYMOND QUENEAU								
Bobigny								
BATIMENT IRRIGO								
PC								
PLAN de Situation								
INTERVENANTS								
MOE - ARCHITECTE François LECLERCQ 39, rue du repos 75020 Paris Tel. :01 44 61 82 82 / Fax :01 44 61 79 30								
AMO HQE Green Affair 102, Avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt Tel. :01 46 03 80 10								
BUREAU DE CONTROLE VERITAS Le Quadrium Sud - 17, rue Louise Dory 93231 Romainville Tel. :01 55 89 65 00								
N° d'affaire	Emetteur	Phase	Type	Niveau	Echelle	Date	Indice	N° Document
1180	ARC	PC	PLN	PS		28/02/18		PC1



Opération IRRIGO
(SCI BOBIGNY ECOCITE)

NOISY-LE-SEC

ROMAINVILLE

BOBIGNY

PANTIN

LES LILAS

LE PRÉ-ST-GERVAIS

Échelle 1 : 25 000

500 m

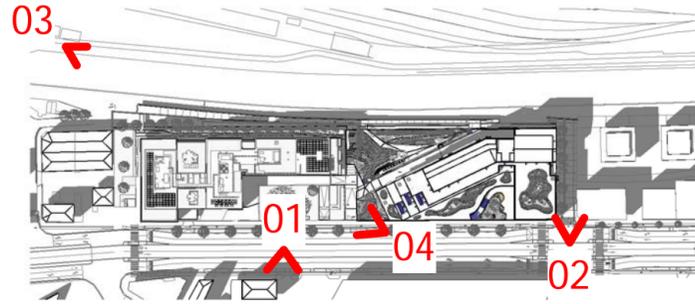


PHOTO 01

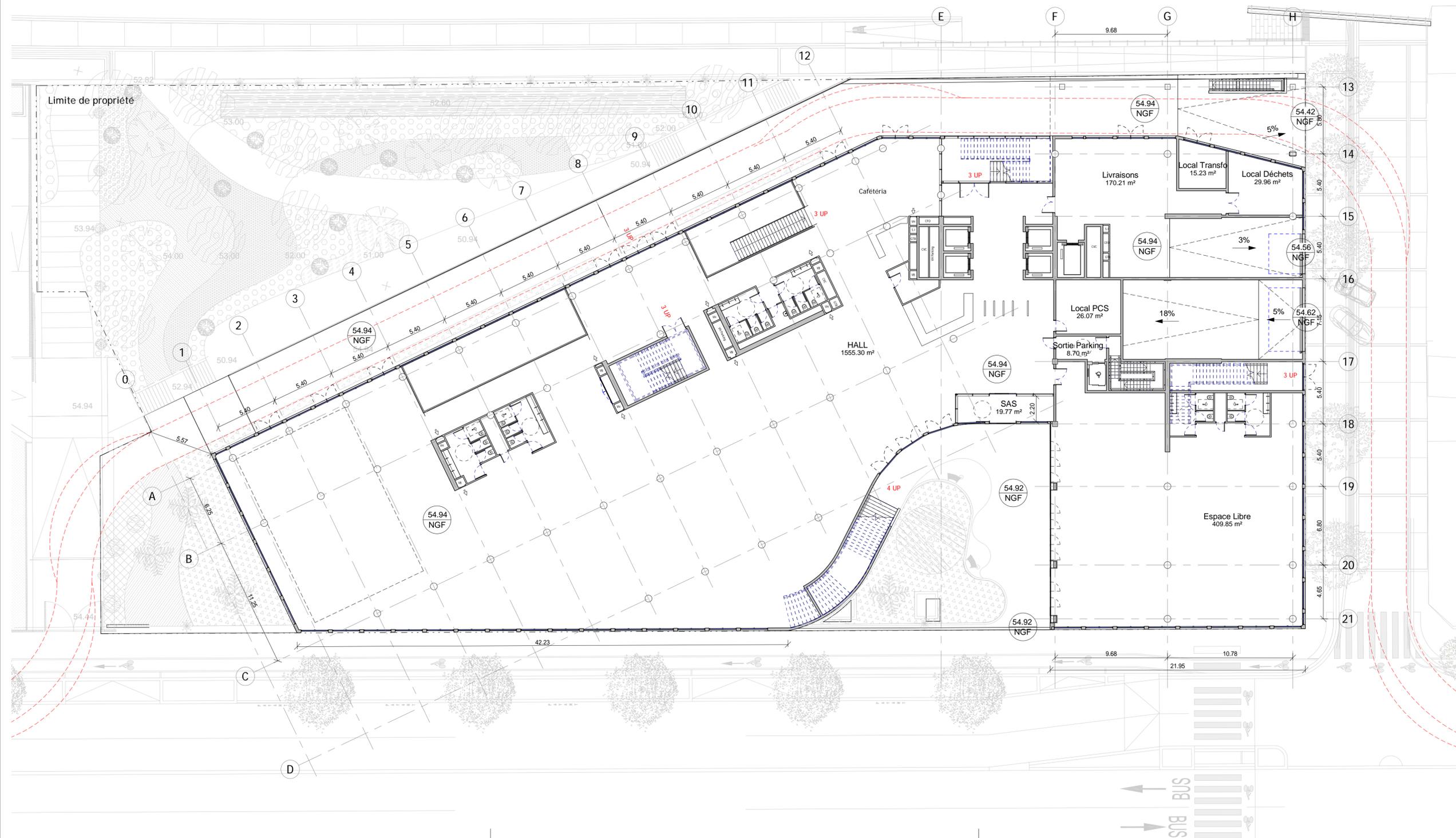
PHOTO 02



PHOTO 03

PHOTO 04

IND	DATE	MODIFICATIONS						
MAÎTRISE D'OUVRAGE								
SCI Bobigny ecocite								
167, quai de la bataille de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux								
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilier 167-169, quai de la bataille de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux Tel. :01 55 65 20 50		GA Promotion Promotion tertiaire 8, chemin de la Terrasse, BP 95809 31505 Toulouse Cedex 5 Tel. :05 61 14 40 00						
ILOT RAYMOND QUENEAU								
PC								
Photographie du terrain dans l'environnement proche								
INTERVENANTS								
MOE - ARCHITECTE								
François LECLERCQ								
39, rue du repos 75020 Paris Tel. :01 44 61 82 82 / Fax :01 44 61 79 30								
AMO HQE								
Green Affair								
102, Avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt Tel. :01 46 03 80 10								
BUREAU DE CONTROLE								
VERITAS								
Le Quadrium Sud - 17, rue Louise Dory 93231 Romainville Tel. :01 55 89 65 00								
N° d'affaire	Emetteur	Phase	Type	Niveau	Echelle	Date	Indice	N° Document
1180		PC			1 : 3000	28/02/18		PC7



IND	DATE	MODIFICATIONS
PROVISOIRE		
MAÎTRISE D'OUVRAGE		
SCI Bobigny ecocite 167, quai de la bataille de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux		
BNP Paribas Immobilier Promotion Immobilier d'entreprise 167-169, quai de la bataille de Stalingrad 92130 Issy les Moulineaux Tel. :01 55 65 20 50		GA Promotion Promotion tertiaire 8, chemin de la Terrasse, BP 95809 31505 Toulouse Cedex 5 Tel. :05 61 14 40 00
ILOT RAYMOND QUENEAU		
Bobigny		
BATIMENT IRRIGO		
PC		
PLAN Niveau Rez de Chaussée		
INTERVENANTS		
MOE - ARCHITECTE François LECLERCQ 39, rue du repos 75020 Paris Tel. :01 44 61 82 82 /Fax :01 44 61 79 30		
AMO HQE Green Affair 102, Avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt Tel. :01 46 03 80 10		
BUREAU DE CONTROLE VERITAS Le Quadrilum Sud - 17, rue Louise Dory 93231 Romainville Tel. :01 55 89 65 00		

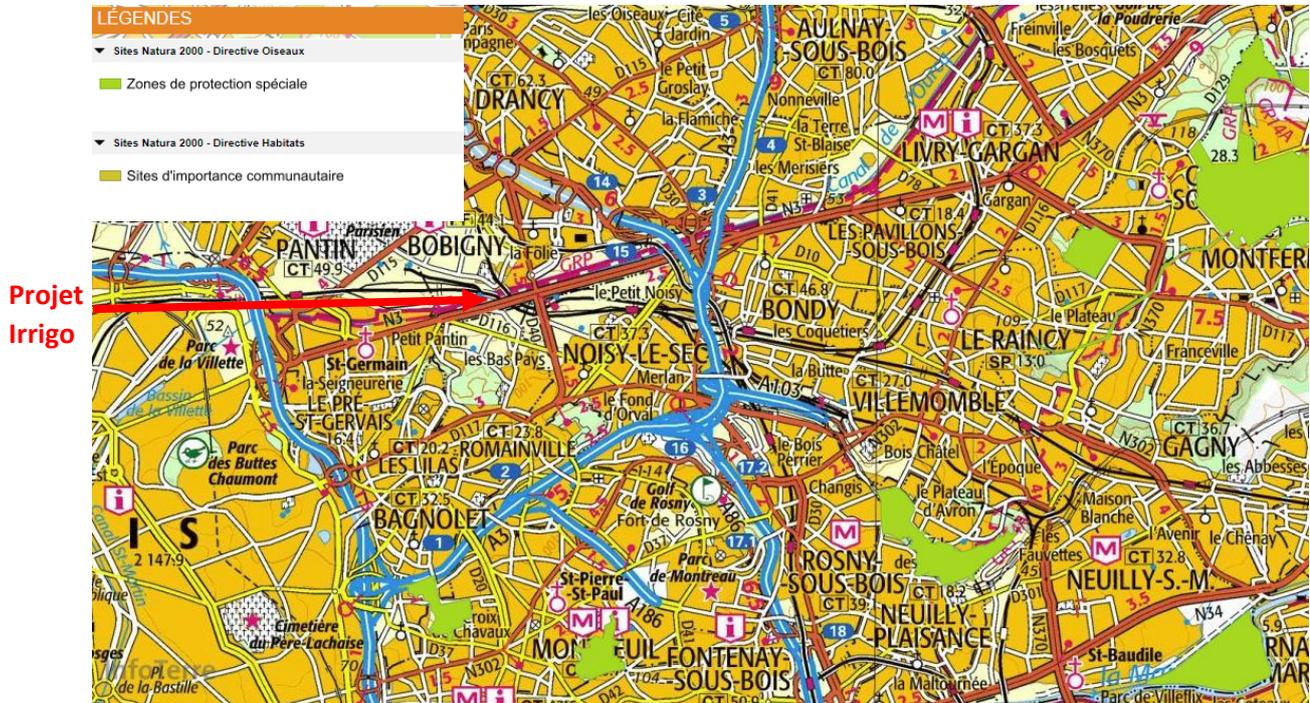
N° d'affaire	Emetteur	Phase	Type	Niveau	Echelle	Date	Indice	N° Document
1180	ARC	PC	PLN	00	1 : 200	28/02/18		A.003

Annexe 5 – Plan des abords (1/5000)



- Tertiaire
- Parcelle du projet
- Logements
- Canal de l'Ourcq

Annexe 6 – Carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d’avoir des effets.



Comme la carte issue du visualiseur InfoTerre du BRGM, le site est assez éloigné de toute zone Natura2000.

Le site le plus proche est situé à Bagnole à une distance de 3.3km.